

**DEPARTEMENT DE LA REUNION
CENTRE DE GESTION DE LA REUNION**

5, allée de la Piscine
B.P. 374
97455 SAINT-PIERRE Cedex

**ARRETE N° 24 -2021-CDG
FIXANT LA LISTE DES
CORRECTEURS DU CONCOURS DE
TECHNICIEN TERRITORIAL
(Externe – Interne - 3^{ème} concours)**

**LA PRÉSIDENTE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA REUNION,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- VU la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire
- VU l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19
- VU l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- VU le décret n° 2010-1361 du 9 novembre modifié 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,
- VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- VU le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
- VU l'arrêté du 15 juillet 2011 modifié fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Accusé de réception en préfecture
974-289740128-20210412-24-2021-CDG-AR
Des techniciens territoriaux
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Service Concours - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Réunion

5, allée de la Piscine - B.P.374 - 97455 Saint-Pierre Cedex - Tél : 0262 42 57 57 - Fax : 0262 43 45 32

<http://www.cdgreunion.fr>

- VU l'arrêté n° 53-2019-CDG du 2 août 2019 portant ouverture du concours de technicien territorial (externe – interne – 3^{ème} concours),
- VU l'arrêté n° 22-2019-CDG du 27 mars 2020 portant report des épreuves d'admissibilité du concours de technicien territorial (externe – interne – 3^{ème} concours),
- VU l'arrêté n° 93-2020-CDG du 18 novembre 2020 fixant la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve écrite du concours de technicien territorial (externe – interne – 3^{ème} concours),
- VU l'arrêté n° 15-2021-CDG du 25 mars 2021 modifiant l'article 4 de l'arrêté n° 53-2020-CDG portant ouverture du concours de technicien territorial (externe – interne – 3^{ème} concours),

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste des correcteurs du concours de Technicien Territorial (externe, interne et 3^{ème} concours) est fixée comme suit :

RÉPONSES A DES QUESTIONS TECHNIQUES (Concours externe)

Spécialité « Bâtiment, Génie Civil » :

- **AMOURDOM MARIAYE Patrick** : Ingénieur principal – Directeur des services techniques – Commune de Sainte-Suzanne
- **SOUPRAYEN David** : Ingénieur – Responsable Environnement et Ecologie Urbaine – Commune de Saint-André
- **BAZIN Jean François** – Professeur de Génie Civil à la retraite
- **LAMY Brigitte** – Ingénieur principal - Collaboratrice Directeur Général des Services - Région Réunion

Spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures » :

- **LANGLADE Fabrice** : Ingénieur principal – Directeur des Infrastructures – CINOR
- **BADAT Faïçal** : Ingénieur principal – Directeur – Office de l'eau

Spécialité « Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration » :

- **BÉNARD Christian** : Contrôleur de sécurité et responsable formation – Prévention des risques professionnels – CGSS
- **PAYET JACQUART Laurence** – Ingénieur conseil Prévention des risques professionnels – CGSS

Accusé de réception en préfecture 974-289740128-20210412-24-2021-CDG-AR Date de télétransmission : 13/04/2021 Date de réception préfecture : 13/04/2021
--

Spécialité « Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration » (suite) :

- **SALVAN Stéphane** – Technicien principal de 1^{ère} classe – Adjoint au chef de service Sécurité - SDIS
- **LEBON Alexandre** – Technicien principal de 1^{ère} classe – Assistant de prévention – Commune de La Possession

Spécialité « Aménagement urbain et développement durable » :

- **GRANGE Pierre** : Ingénieur principal - Chef de GEMAPI – TCO
- **MARCEL Patrice** : Ingénieur principal – Responsable Service Aménagement – Commune de Saint-Pierre

Spécialité « Déplacements, transports » :

- **GRANGE Pierre** : Ingénieur principal - Chef de GEMAPI – TCO
- **MARCEL Patrice** : Ingénieur principal – Responsable Service Aménagement – Commune de Saint-Pierre

Spécialité « Espaces verts et naturels » :

- **RAZZAK Rachid** : Ingénieur principal – Directeur de l'Environnement – CINOR
- **DEBOISVILLIERS Roberto** : Ingénieur principal – Directeur Aménagement Opérationnel – Commune de Saint-Pierre

Spécialité « Ingénierie, informatique et systèmes d'information » :

- **DRUILHE Matthieu** : Ingénieur principal - Responsable de la sécurité des systèmes d'information – Région Réunion
- **SCRIVE Benjamin** : Ingénieur principal - Direction Modernisation et E-Administration – Conseil départemental
- **PAMARD Jean Baptiste** : Ingénieur – Directeur Systèmes d'Information - CASUD
- **IRSAPOULLÉ Jean David** – Ingénieur – Responsable Service Informatique – Commune de Saint-Leu

Spécialité « Services et intervention techniques » :

- **LOPEZ Philippe** : Technicien territorial principal de 1^{ère} classe – Chargé d'opérations Bâtiment – Commune de Saint-Pierre
- **M. PHILAGOR Jean Mickaël** - Ingénieur principal – Directeur Environnement – Commune de Le Port

Spécialité « Métiers du spectacle » :

- **MOUNISSY Hélène** : Directeur territorial – Directrice des Affaires Culturelles – Commune de Saint-Pierre
- **ARMAND Ophélie** : Bibliothécaire – Directrice des Affaires Culturelles - Commune de Saint-Benoît

ÉLABORATION D'UN RAPPORT TECHNIQUE (Concours Interne – Troisième concours)

Spécialité « Bâtiment, génie civil » :

- **GALAIS Johan** : Professeur de génie civil – Rectorat
- **CAPARIN Alain** – Ingénieur en chef – Commune de Le Port

Spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures » :

- **GENEVIEVE Teddy** : Ingénieur principal – Directeur des Services Techniques – Commune des Avirons
- **RIVIÈRE Aurélie** : Ingénieur en chef – Cheffe de projets - Commune du Tampon

Spécialité « Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration » :

- **TOARD Jérôme** : Ingénieur en chef – Directeur de l'Environnement - CIVIS
- **FONTAINE Sandrine** : Attaché principal – Directrice Restauration scolaire – Commune de Saint-Paul
- **PAYET Anne-Laure** : Ingénieur principal – Directrice exploitation valorisation matière - ILEVA
- **THIREL Philippe** : Ingénieur principal – Chargé de mission en charge de l'action territoriale et de l'insertion – Conseil Départemental

Spécialité « Aménagement urbain et développement durable » :

- **MASSE Mathieu** : Ingénieur - Directeur environnement et développement durable – Commune de Saint-Paul
- **MARCHAL Thierry** : Ingénieur principal – Chef de projet Transition énergétique et développement durable - Commune de Saint-Leu

Spécialité « Déplacements, transports » :

- **KISCHENIN Yoguesh** : Ingénieur principal – Directeur déplacements et voirie – CIVIS
- **STARK Dimitri** : Ingénieur en chef – Directeur des routes départementales – Conseil Départemental

Accusé de réception en préfecture
974-289740128-20210412-24-2021-CDG-AR
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Spécialité « Espaces verts et naturels » :

- **FRONTIER Yves** : Ingénieur principal – Directeur pôle technique – ILEVA
- **ISSOP MAMODE Soraya** : Ingénieur en chef de classe normale – Chargée de mission Développement des Hauts - Commune de Saint-Paul

Spécialité « Ingénierie, informatique et systèmes d'information » :

- **YOUNG PIN Jean François** : Ingénieur en chef – Directeur informatique - CIVIS
- **POTHIER Jean-Pierre** : Ingénieur en chef – Directeur de l'innovation et du développement numérique - Région Réunion

Spécialité « Services et intervention techniques » :

- **POURNY José** : Ingénieur principal – Responsable secteurs Nord et Est Direction des Bâtiments et Architecture - Région Réunion
- **LEBRETON Pierre** – Ingénieur en chef – Directeur Général des Services Techniques – Commune de Saint-Louis
- **BABONNEAU Stéphane** : Ingénieur Général – Directeur général adjoint – CIVIS
- **MASSIP Jean** – Ingénieur en chef – Directeur Général des Services Techniques - CIREST

ARTICLE 2 :

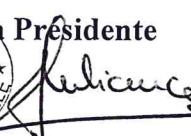
Le présent arrêté sera transmis à Monsieur Le Préfet de la Réunion.

ARTICLE 3 :

Madame La Directrice Générale des Services du Centre de Gestion de la Réunion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Pierre,

Le 12 AVR. 2021


La Présidente

Juliana M'DOIHOMA

**Le présent arrêté est certifié exécutoire
étant transmis en Préfecture le 13 AVR. 2021
et affiché le 13 AVR. 2021
La Présidente.**

En application des dispositions du décret n° 65-29 du 11/01/65, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de la publication.

Ordonnance de rectification
974-289740128-20210412-24-2021-CDG-AR
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Service Concours - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Réunion

5, allée de la Piscine - B.P.374 - 97455 Saint-Pierre Cedex - Tél : 0262 42 57 57 - Fax : 0262 43 45 32

<http://www.cdgreunion.fr>